



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arras le 14 septembre 2021

ENCADREMENT DU DEPLACEMENT DES SUPPORTERS LILLOIS AL'OCCASION DU MATCH LENS-LILLE SAMEDI 18 SEPTEMBRE 2021 - 17H à LENS

Ce samedi 18 septembre 2021 à 17h00 aura lieu, au stade Bollaert-Delelis, le match de Ligue 1 opposant les équipes de Lens et de Lille.

Afin de garantir le bon déroulement de cette rencontre et la sécurité des personnes, en accord avec les responsables des deux clubs, le préfet du Pas-de-Calais a décidé de prendre des mesures d'encadrement du déplacement des supporters lillois et lensois.

Le vendredi 17 septembre 2021 de 17h00 au samedi 18 septembre 2021 à 17h00, il est interdit aux supporters lensois et lillois, se prévalant de cette qualité et la mettant en avant de manière offensive, de se rendre sur les arrondissements d'Arras et de Béthune pour ne pas nuire à la préparation des équipes.

Le samedi 18 septembre 2021, les supporters du Lille Olympique Sporting Club (LOSC), ayant réservé un billet d'entrée au stade, qui voyagent en cars devront se rendre sur un point de rassemblement, fixé sur les parkings du Parc des Cytises, zone commerciale LENS 2 à VENDIN-LE-VIEIL, à partir duquel ils seront accompagnés par les services de police pour rejoindre le stade.

Le 18 septembre 2021 de 6h00 à minuit, il sera interdit à toute personne se prévalant de la qualité de supporters du LOSC, ou se comportant comme tel, alors qu'il est démuné de billet d'accéder au stade Bollaert-Delelis de Lens, de circuler ou de stationner sur la voie publique sur l'arrondissement de Lens dans le périmètre défini par l'arrêté préfectoral du 14 septembre 2021 ci-joint.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)